



La section sportive HANDBALL du collège de RHUYS évolue à la prochaine rentrée en accueillant des élèves **dès la 6^{ème}**. Des places sont ouvertes pour les élèves de tous niveaux souhaitant intégrer ce cursus scolaire et sportif au collège.

Quelques informations concernant cette option :

- Engagement sur les 4 ans au collège
- Présence obligatoire à tous les entraînements, au même titre qu'un autre enseignement (2h +1h)
- Section ouverte aux licenciés du club et aux non-licenciés; pas de niveau sportif requis mais une motivation essentielle
- Comportement sportif exemplaire et plein investissement dans la scolarité (pratique inscrite dans le cursus de l'élève, examinée en conseil de classe au même titre que dans les enseignements dispensés dans les matières obligatoires)
- Adhésion à l'association sportive du collège (cotisation réduite si l'élève n'est pas engagé dans une autre activité de l'AS) et participation aux cross de district et départemental
- Ponctualité et tenue adaptée à chaque séance
- Règlement intérieur du collège qui s'applique (respect des personnels, des camarades, des locaux et du matériel mis à disposition)

La section sportive concourt à la promotion de l'activité physique qui constitue un enjeu de santé publique, et aussi participe à la pleine réalisation des élèves dans des conditions sportives et scolaires adaptées. Ainsi, l'inscription en section Handball représente une réelle valorisation dans le parcours individuel des élèves, assurant le développement de l'engagement, du travail collectif, de la persévérance sur lesquels chacun pourra s'appuyer pour progresser personnellement et collectivement dans le groupe et au sein de la classe.

Les élèves sont associés à la dynamique développée par le club de Sarzeau et par le collège, en recevant, au cours de son année de section sportive, une formation de jeune entraîneur et d'arbitre et en participant aux actions locales menées pour promouvoir le handball.

Par leur appartenance à la section, les élèves font rayonner les valeurs que véhicule l'activité physique et sportive, en prenant du plaisir à une pratique collective, régulière et exigeante.

Pour déposer sa candidature, merci de renseigner le document ci-contre et de le renvoyer au collège (dépôt au secrétariat ou par mail à ce.0560048y@ac-rennes.fr) avant le 24 mars 2025 (délai de rigueur pour permettre d'organiser le recrutement)

Un entretien de recrutement sera organisé en mai et une réponse écrite du collège vous sera adressée. Seront examinés prioritairement : la motivation de l'élève, son engagement sportif et scolaire, ses aptitudes sociales pour intégrer un sport collectif

SECTION SPORTIVE HANDBALL - Rentrée 2025

NOM et PRENOM DE L'ELEVE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE :

ADRESSE :

VILLE et CODE POSTAL : _____

TEL : _____

EMAIL : _____

ACTUELLEMENT EN CLASSE DE : _____ Collège/Ecole :

PRATIQUE DU HANDBALL (entourer la réponse) : oui non

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

| |
|--|
| |
|--|

En quelques lignes, l'élève exprime ci-dessous sa motivation, ses attentes pour intégrer la section sportive. Il peut mettre en avant ses points forts, ce qu'il souhaite développer comme compétences, et ce qu'il pense que la section sportive peut lui apporter dans sa scolarité au collège

| |
|--|
| |
|--|

Signature de l'élève candidat à la section sportive :

| |
|--|
| |
|--|